

Charte d'adhésion au Centre Africain de la Cybersécurité « CAC »

Le CAC est une organisation non gouvernementale dédiée à la promotion de la sécurité numérique en Afrique, s'engage activement dans la sensibilisation et l'éducation de la population africaine sur les enjeux cruciaux de la cybersécurité. Il offre des formations sur mesure et fournit un accompagnement essentiel aux entreprises, gouvernements et individus, pour renforcer la protection de leurs infrastructures informatiques contre les menaces numériques en constante évolution.

En adhérant en tant que membre, vous vous engagez formellement à respecter les principes établis dans notre charte, et à participer activement à la réalisation de la mission du CAC, contribuant ainsi à un avenir numérique plus sûr pour l'Afrique.

NB : Une chance unique vous attend au CAC ! Pour **les deux cents premiers inscrits, l'adhésion est offerte sans frais**. Cette offre initiale gratuite est une invitation à prendre part à notre mission de cybersécurité en Afrique. Une fois cette période de lancement terminée, l'adhésion au CAC deviendra payante, reflétant notre engagement croissant envers la Cybersécurité sur le continent.

Les avantages d'adhérer au CAC ?

Adhérer au CAC présente plusieurs avantages significatifs :

- ♦ **Accès à des Événements et des Conférences** : Les membres ont souvent l'occasion d'assister à des événements exclusifs, des conférences et des séminaires, offrant des opportunités de formation continue et de mise en réseau.
- ♦ **Expertise en Cybersécurité** : En tant que membre, vous aurez accès à des ressources, des formations et des conseils d'experts dans le domaine de la cybersécurité, essentiels pour comprendre et gérer les risques numériques.
- ♦ **Réseau Professionnel** : L'adhésion au CAC vous permet de vous connecter avec des professionnels et des experts du secteur, favorisant des opportunités de collaboration, d'échange d'idées et de développement professionnel.
- ♦ **Sensibilisation et Éducation** : Vous bénéficierez de programmes de sensibilisation et d'éducation pour rester informé des dernières tendances et menaces en matière de cybersécurité, un atout précieux pour vous et votre organisation.
- ♦ **Contribution à un Objectif Commun** : En adhérant au CAC, vous contribuez activement à la sécurisation du paysage numérique africain, un enjeu crucial pour le développement économique et social du continent.

Vos engagements en tant que membre du CAC :

- ◆ Contribution à la Mission du CAC : Aider à promouvoir la cybersécurité et la sensibilisation au sein de votre réseau et communauté.
- ◆ Respect des Règles et de la Charte du CAC : Adhérer aux principes, politiques et directives établis par le CAC.
- ◆ Participation Active : S'engager dans les activités du CAC, telles que les formations, les ateliers, et les réunions.
- ◆ Confidentialité et Intégrité : Maintenir la confidentialité des informations sensibles partagées au sein du CAC et agir avec intégrité.

- ☐ J'ai bien compris que l'adhésion au CAC nécessite la soumission d'un dossier complet, et la validation de mon dossier par le comité d'adhésion. Une fois ces conditions remplies, mon adhésion sera activée. Je suis également conscient(e) que cette adhésion se renouvelle automatiquement chaque année et que je dois informer le CAC un mois à l'avance si je souhaite l'annuler.
- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance de la charte d'adhésion du CAC, et je m'engage à respecter scrupuleusement toutes les modalités et conditions qu'il énonce.

Fait à le :

Lu et approuvé